

Redécouvrir le noir de la nuit

À l'occasion des 50 ans de Charente Nature, CL ouvre ses colonnes toute l'année à l'association environnementaliste. Retrouvez ici chaque semaine une de leurs chroniques.



Il est temps de redécouvrir la voie lactée!

Photo Christian Lerne

Ciel. Depuis des milliards d'années, l'alternance jour-nuit structure notre vie humaine comme celle des autres vivants. Ainsi, en Charente, le 1^{er} janvier 2020, le soleil s'est levé à 8h40 et couché à 17h25, nous offrant 8h45 de jour et 15h15 de nuit.

Est apparue dans les années 1980 la notion de « pollution lumineuse », qui désigne l'éclairage artificiel excessif la nuit, et ses conséquences sur la faune et la flore, mais aussi sur les êtres humains.

Cette lumière artificielle nocturne perturbe les déplacements des animaux, mammifères, oiseaux, papillons, insectes, dérange la vie aquatique, et plus globalement brouille les rythmes biologiques de toutes les formes de vie. Imbibés de lumière en permanence, nous, êtres humains, en subissons aussi les effets négatifs, désynchronisant nos horloges in-

ternes et désarticulant nos rythmes de vie.

Certaines communes se sont engagées dans un travail autour de leur éclairage nocturne, le modulant, le réduisant en durée, en intensité, cherchant des alternatives, comme les détecteurs de présence. Que ce mouvement s'amplifie, que la réflexion se poursuive avec la participation des habitants, que de nouveaux rapports à notre environnement s'affirment!

Ajoutée aux trames verte et bleue, voici donc la « trame noire », corridor écologique d'obscurité pour protéger les vies secrètes animales qui se déplacent la nuit. Mais la pollution lumineuse, c'est aussi la perte du ciel étoilé, du noir de la nuit et de la lueur des astres, ce qui nous prive d'une partie de la beauté du monde dont nous avons tant besoin pour vivre.